



L'objectif :

L'unité facultative permet de valoriser l'engagement citoyen d'un apprenant de l'enseignement agricole dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat qu'il conduit dans le cadre de sa vie sociale, dans l'établissement ou en dehors de l'établissement.

Les compétences développées :

- autonomie
- empathie
- capacité à travailler en équipe
- engagement volontaire
- esprit d'analyse et esprit critique
- capacités oratoires
- capacité à explorer et expérimenter

Dans quelles structures s'engager ?

*Etablissement de formation
de l'élève*



*Association dans le domaine du
social, sanitaire, éducatif,
culturel...*



Evaluation :

Partie 1 : évaluation de l'implication du jeune par un responsable de la structure, dans laquelle il s'est engagé, à partir d'une grille critériée.

Partie 2 : retour sur l'expérience et les savoirs acquis à partir d'un dossier de présentation et une soutenance orale, dans l'établissement d'origine.

